

CONDITIONS GENERALES

ORGANISATEURS :

Cercle Auguste Renaud. André GEORGES 5, rue des Buissons 6792 HALANZY tél. : 063 67 53 18
e-mail : andre.georges@skynet.be

Association NATURE AU PAYS-HAUT Serge VENTRUCCI 68, route Nationale 54960 MERCY LE BAS
Tél. : 03 82 89 61 41 (France)
e-mail : serge.ventrucci@orange.fr

LIEU DE LA MANIFESTATION :

Parc des Expositions d'ARLON (sud Belgique) (3 000 m² couverts)

DATES :

SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 octobre 2012 de 10 h à 18h.

RESERVATIONS :

A faire à l'aide de la fiche ci-jointe. Les emplacements seront attribués dans l'ordre chronologique de réception des réservations. **Elles seront prises en compte que si, elles sont accompagnées du règlement.** Et, dans la limite des places disponibles. De plus, elles seront closes sans préavis. (aucune réservation ne sera prise par téléphone ou fax)

Le règlement se fera **de préférence par chèque** libellé en euros à l'ordre de **Nature au Pays-Haut. Ou par virement sur le compte postal belge Nature Au Pays-Haut N° 000 0366344-72.**

Le retour de la fiche d'inscription est à faire impérativement avant le 15 septembre 2012, accompagné du règlement. Merci de votre compréhension.

Si la manifestation ne pouvait pas avoir lieu, les réservations seront annulées purement et simplement. La responsabilité des organisateurs se limitera au remboursement du montant perçu.

D'autre part aucune réservation ne sera acceptée pour une journée.

EMPLACEMENTS :

La participation demandée par table de brasserie (environ **2,2 m X 1 m**) pour les 2 jours est de :

* 47 euros par table

* 61 euros **la table le long du mur.** (nombre limité)

* 13 euros le mètre carré **surface nue sans table** (accord impératif des organisateurs)

En cas de dédit de votre part, le montant de l'emplacement restera acquit aux organisateurs.

INSTALLATION, MONTAGE :

Le samedi 20 octobre à partir de 7 h jusqu'à 9h30. Après, les places non occupées seront redistribuées.

(avec une possibilité d'installer le vendredi 19 en fin de journée, vers 17 h) Ouverture au **Public le samedi 20 à 10 h.**

Les lieux seront respectés et, aucune détérioration de quelque nature que ce soit ne sera faite.

REBALLAGE :

Le dimanche, à partir de 18h30 jusqu'à 20 h.. **En aucun cas l'exposant ne pourra remballer avant.**

L'emplacement sera rendu propre.

ASSURANCE :

Par leur inscription, les exposants déclarent renoncer à tous recours contre les organisateurs ou les associations, en cas de perte, de vol, de détérioration, incendie, y compris sur les parkings, dans les véhicules, ETC... Une garde de nuit sera assurée.

Les objets demeurent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires, à leurs risques et périls.

PUBLICITE :

Prise en charge par les organisateurs, par voie d'affiche, presse, radio, sur la Belgique, la France, le Luxembourg ; pour la réussite totale de cette manifestation. **Site Internet : www.arlonbd.be**

DROIT D'ENTREE :

Les associations NATURE AU PAYS-HAUT & CERCLE AUGUSTE RENAUD se réservent de percevoir un droit d'entrée, pour tous les visiteurs. Enfants de moins de 1,30 m gratuits.

PRIX :

Les prix devront figurer sur les objets exposés.

THEME :

La Bande Dessinée dans tous ses états, sur tous les supports et tout ce qui s'y rattache. Ainsi que les livres pour enfants.

SECURITE :

L'emplacement des tables ne peut, en aucun cas être modifié par l'exposant. Les allées doivent être complètement dégagées, ainsi que les issues de secours. Aucun débordement ne sera accepté.